



# Lettre Municipale

Janvier 2017

## CALMONT de Plancatgé



Une nouvelle toiture pour la partie ancienne de la Basilique de Ceignac



Les vœux de la Municipalité aux associations et aux nouveaux habitants de la Commune



L'armistice du 11 novembre 1918 commémoré pour la première fois à Milhac !



La fin des travaux d'extension de la Médiathèque

Camila, petite péruvienne accueillie à la crèche créée par l'Association P.B.A.S.



- Vie Communale**
- Vie Scolaire**
- Portrait**
- Vie Associative**
- Etat-civil**
- Informations pratiques**

## Le Mot du Maire

### 2017, une année de changements !

Suite à la mise en application de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'année 2016 s'est achevée avec la dissolution, après seize ans d'existence, de la Communauté de Communes « Viaur-Céor-Lagast » ; et suivant la proposition de l'Etat, notre Commune a rejoint le « PAYS SEGALI Communauté » depuis le premier Janvier.

C'est un changement important dans l'histoire de la commune qui intègre ainsi, une nouvelle intercommunalité beaucoup plus large, composée de vingt trois Communes avec une population totale avoisinant les 18 000 habitants. Un territoire relativement vaste (58 000 hectares), qui s'étend de part et d'autre de la RN88 depuis le viaduc du Viaur jusqu'aux portes de l'agglomération Ruthénoise, entre les berges du Viaur et celles de la rivière Aveyron.

De par cette situation géographique privilégiée, ce territoire possède un fort potentiel de développement économique, touristique et démographique qui doit pouvoir rejaillir et être porteur d'avenir sur chacune des communes qui le composent.

Deux autres changements de l'organisation administrative territoriale concernant notre Commune sont également intervenus en ce début d'année.

L'Etat ayant souhaité rééquilibrer démographiquement les arrondissements et mettre en concordance leurs périmètres avec ceux des nouvelles intercommunalités, le Préfet de Région a pris un arrêté le 29 Décembre dernier modifiant les limites territoriales des trois arrondissements Aveyronnais. Une quarantaine de communes dont celle de Calmont viennent ainsi de quitter l'arrondissement de Rodez pour rejoindre celui de Villefranche-de-Rouergue. Ce changement ne devrait pas entraîner de modification pour vos démarches administratives puisque cette sous-préfecture n'a plus de guichet ouvert au public.

Enfin, une nouvelle organisation territoriale de la Gendarmerie est entrée en application depuis quelques semaines. Après de très nombreuses années de rattachement à la gendarmerie de Cassagnes-Bégonhès, notre commune dépend aujourd'hui de la brigade de Gendarmerie de Baraqueville et de la Communauté de brigades qui regroupe les gendarmeries de Rodez, Baraqueville et Pont-de-Salars.

Cette année 2017 étant une année électorale importante au niveau national, d'autres changements ne sont pas à exclure dans les mois ou les années à venir !

*Christian VERGNES*

## Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

**M. le Maire vous reçoit** sur rendez-vous tous les lundis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

**Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition** sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il/elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

**Le Secrétariat de Mairie est ouvert** du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél. : 05 65 69 47 22 - Fax : 05 65 69 56 14

E.mail : [mairie-calmont@wanadoo.fr](mailto:mairie-calmont@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-calmont.fr](http://www.mairie-calmont.fr)

## Les autres services

### Médiathèque Municipale

☎ 05 65 74 79 14 - E.mail : [media-calmont@wanadoo.fr](mailto:media-calmont@wanadoo.fr)

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h30 à 12 h30.

### Le Service Animation de la Commune

☎ 06 73 19 05 97 (Stéphanie LAUR)

E.mail : [animation@mairie-calmont.fr](mailto:animation@mairie-calmont.fr)

### L'Agence Postale Communale

☎ 05 65 71 42 60 - Du lundi au vendredi de 9 h 10 à 12 h.

### La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

☎ 06 79 91 15 70

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h30.

### Les assistantes sociales

- Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François Mazenq - 12000 RODEZ - 05 65 76 52 80** (de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h30 - 17 h le vendredi).
- Pour le canton Les Monts du Réquistanais (tél. : 05 65 74 29 14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

### Les membres du CCAS

- **Président de droit** : Christian VERGNES
- **Membres élus** : Anne-Laure ALBAGNAC, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Marie-Laure FUGIT.
- **Membres désignés** : Bernard BOISSONNADE, Virginie BRU, Nadine CANAC, Annie COSTES, Nathalie ARGUEL, Marie-Christine PUECH.

### Les membres de la Commission de Révision des Listes électorales

- **Membres désignés par la Préfecture** : Hervé COLOMB, Paul COLOMB, Jacqueline GALTIER, Alain RESSEQUIER.
- **Membres désignés par le TGI** : Jean-Paul GARY, Odile MARTY, Pierre MONTJAU, Marie-Christine PALAYRET.

### Les membres de la Commission des Impôts directs

- **Président** : Christian VERGNES,
- **Commissaires titulaires** : Marc ANDRIEU, Michel COUFFIGNAL, Marie-Christine MAZARS, Jean-François REY, Dominique CAVAROC, Christian MAZARS, Elian BOUSQUET, Didier GAYRARD.
- **Commissaires suppléants** : Annie COSTES, Stéphanie CROZES, Nathalie PEGORIER, Didier SAILLAT, André DAUDÉ, Gérard COURBIN, Yvon FABRE, Joëlle BATHELOT.

### La Communauté de Commune du Pays Ségali

☎ 05 65 69 27 43

Courriel provisoire : [c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr](mailto:c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr)

## Trois réunions publiques pour présenter l'action communale



Trois réunions publiques d'information communale étaient organisées par la municipalité à Calmont, Magrin et Ceignac en novembre/décembre 2016. Elles ont accueilli environ 70 personnes.

Tour à tour, les différents adjoints ont présenté le bilan, à presque mi-mandat, de leurs domaines de compétences : petite enfance et conseil municipal des enfants, vie scolaire et associative, bâtiments communaux, voirie, finances.

Le Maire a ensuite fait une présentation détaillée de l'ensemble des études et des projets communaux en cours ou à venir, dont les plus importants sont : la finition des travaux de l'extension de la Médiathèque, la poursuite de l'aménagement du village de Ceignac et du secteur de La Palousie, l'étude d'aménagement des entrées Sud et Nord (Calmont), ainsi que la réfection de la station d'épuration du village de Calmont,

l'aménagement d'un parking à proximité du terrain de quilles de Magrin...

Le Plan Local d'Urbanisme qui va remplacer le POS datant de 2002 est en voie d'achèvement ; il devrait entrer en application au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.

Enfin, un droit de préemption a été exercé pour l'achat des bâtiments et des terrains attenants de l'ancienne ferme de Marie-Immaculée à Ceignac : une réflexion s'ébauche quant à son avenir.

Un constat : les finances sont saines et positives avec des taux d'imposition en deçà de la moyenne départementale et des bases fiscales dynamiques en constante évolution grâce à l'accueil de nouvelles familles, ainsi qu'à l'installation de nouvelles entreprises ou au développement de celles déjà présentes sur la commune.

## La belle réussite du téléthon



Ce sont les enfants des écoles et les résidents de l'EHPAD qui, par un spectaculaire lâcher de ballons dans un ciel sans nuage, ont débuté les diverses animations du téléthon 2016, le vendredi 2 décembre à 16 h, à CEIGNAC.

Le soir même, environ 150 « quineurs » disposaient leurs jetons sur les lignes des cartons tandis que les pensionnaires de l'ESAT proposaient des crêpes et divers objets de leur fabrication.

Le déjeuner aux tripous du lendemain samedi précédait le départ de la randonnée en quad ; l'après-midi, les enfants se mesuraient à la course et un groupe d'adultes arpentaient les chemins de la commune.

Enfin, en soirée, la représentation de la pièce « L'héritage » de Didier LARNAUDIE, mise en scène par Myriam GAUTHIER et excellemment jouée par la troupe « CAP NANAS » rassemblait plus de 200 spectateurs.

Merci à tous les participants et aux généreux donateurs qui ont permis de récolter 5 072 €, versés à l'Association Française contre les Myopathies.

## Un Calendrier bien rempli pour les résidents de l'E.H.P.A.D. \* Sainte Marthe

(\*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Si l'été 2016 a été marqué par la fusion des E.H.P.A.D. entre Sainte Marthe et Marie-Immaculée, les résidents des deux sites ont ensuite profité de diverses animations :

- **Challenge SOLEA** : grâce au groupement SOLEA, une rencontre inter-établissements autour d'un challenge de « mini-olympiades » adaptées, était organisée en septembre au gymnase de Pont-de-Salars.

- « **Un jour, une couleur** » pour la **Semaine du Goût** : décoration des salles et des tables, vêtements du personnel... tout a été repensé... jusqu'aux aliments qui composaient les menus, en adéquation avec la couleur du jour retenue au départ. L'occasion aussi de découvrir de nouvelles saveurs !

- **Deux grillées de châtaignes** en novembre.

- **Participation au Téléthon** : les résidents ont confectionné des poupées en chiffon garnies de lavande, des décors de Noël et des plantations de jacinthes. Les recettes de ces objets proposés à la vente auprès du personnel de l'établissement, ont été entièrement reversées au profit du Téléthon.

**De nouvelles activités** ont vu le jour ; ayant suscité un grand engouement, elles seront reconduites.

- **Des Activités Aquatiques** (piscine et spa) tous les mardis, grâce à un partenariat avec la MAS de Baraqueville.

- Des activités physiques adaptées via le **Programme CAPACITY**, lequel est entièrement financé par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) pour 36 séances.

- **Des Ateliers de Sophrologie**

Enfin, courant décembre, les résidents n'ont pas manqué les traditionnelles animations : le quine, les rencontres avec les enfants de l'école privée de Ceignac, le Spectacle de Noël en compagnie des enfants du personnel ou encore la messe « Veillée de Noël ».

De nouveaux projets devraient également éclore en 2017, des agendas qui ne sont pas prêts d'être au repos...



## Une plaque commémorative à Milhac

Sur proposition des habitants de Milhac, les élus de la Commune ont décidé de réaliser une plaque souvenir honorant six soldats, domiciliés dans le secteur de Milhac, morts pour la France au cours de la première guerre mondiale.

Jusqu'à présent, l'identité de ces victimes n'apparaissait qu'à l'intérieur de l'église.

La plaque commémorative, située devant

l'église, a été inaugurée lors de la cérémonie du 11 novembre, qui s'est déroulée pour la première fois dans ce village.

A cette occasion plus de cent personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité ; sous la houlette de leurs enseignants, les enfants des écoles de la commune ont lu plusieurs textes rendant hommage aux poilus qui ont combattu pour la paix.



## « Les Terreurs et les Loulous » en pleine forme pour les vacances de Toussaint et prêts pour Février

L'accueil de loisirs de Magrin continue à bien fonctionner durant les vacances. Ce ne sont pas moins d'une trentaine d'enfants qui ont participé à la fabrication de jeux en bois avec Nicolas Dumenil ou imité les poissons au centre aquatique d'Albi.



Ils se sont également rendus au cinéma à Baraqueville pour visionner le film de Disney « Vice-Versa » et toute la semaine œuvrer sur le thème d'halloween avec la fabrication de masques mais aussi de gâteaux de toutes les couleurs.

Pour les vacances de Février l'accueil de loisirs de Magrin

**« Les Loulous et Terreurs »**  
est ouvert du 13 au 17 Février.

A noter que suite à la création de la nouvelle communauté de communes du Pays Ségali

l'accueil de loisirs de Baraqueville « **L'île aux enfants** » est ouvert aux habitants de la commune.

Ainsi vos enfants pourront être accueillis

**le mercredi de 7h30 à 18h30**

*(Possibilité d'accueil à la journée ou demi-journée).*

**Contactez Mme Isabelle Jean-Baptiste**  
05 65 70 19 95 / 06 10 18 22 72

## Médiathèque Municipale



### Un bel équipement au service de la culture



Après un dernier trimestre 2016 riche en animations (exposition, soirée contes, film documentaire) auxquelles un large public a répondu, l'équipe prépare le réaménagement des locaux, lesquels seront organisés en **trois espaces**.

- **La section adulte**, en rez-de-chaussée sera étendue dans l'ex-patio : la partie existante étant réservée aux romans et la partie neuve aux documentaires, Bandes-Dessinées ainsi qu'au multimédia (CD audios, DVD-Films et 3 ordinateurs pour les consultations Internet).

- **La « mezzanine des ados »** (Bandes Dessinées et romans ados) développera la section jeunesse.

- **La « salle de projection »** (1<sup>er</sup> étage) sera entièrement dédiée aux animations, à l'accueil de groupes divers...

L'extension de 90 m<sup>2</sup>, construite toute en finesse et en transparence, accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra d'envisager une plus grande diversité d'usages par tous les publics : communiquer, partager, se détendre autour d'une table, consulter sur place livres et magazines dans un espace feutré, utiliser un poste informatique, participer aux activités culturelles, emprunter des documents...

# Vie Scolaire

## Le plein d'activités artistiques à l'École Publique La Nauze de Magrin



Un bal de Noël au cours duquel nous avons pu voyager dans le monde entier en compagnie d'artistes à la contrebasse, à l'accordéon, à la mandoline et aux percussions, un goûter, la visite du père Noël chargé de cadeaux, ... L'année 2016 ne pouvait pas mieux se terminer !

2017 s'annonce tout aussi riche. Avec la collaboration de Nathalie Andrieu (artiste de la commune), les élèves sont en train d'imaginer et de donner vie à des insectes de différentes tailles qui viendront agrémenter notre cour et notre jardin. Les PS/MS ont fabriqué des coccinelles, les GS/CE1 se sont lancés dans la création d'insectes géants (un criquet, une mante religieuse, un rhinocéros, une coccinelle et un papillon). C'est maintenant au tour des GS/CP de laisser libre cours à leur imagination.

## Donner du sens aux apprentissages, tel est le fil conducteur à l'École Marie-Emilie - Ceignac



Nous voilà déjà en 2017 ! La période avant Noël a été propice à la préparation de la fête de Noël chère au cœur des enfants. Nous avons pris pour thème « Les trois religions monothéistes ». Le travail de recherche sur chacune des religions, réalisé par chacune des classes, a été présenté sur des panneaux lors de

la célébration de Noël dans la chapelle Marie-Immaculée. Un moment d'échange très instructif où le mot « coexister » a pris toute sa valeur.

Tous les élèves ont assisté aussi, à un merveilleux spectacle interactif « Le Noël du Yétou » qui les a entraînés au pays du Père Noël.

Des visites aux résidents des deux E.H.P.A.D. ont permis un échange chaleureux intergénération : chants, saynètes, poésies ... étaient au programme.

Le dernier jour de classe du trimestre, le Père-Noël a trouvé le chemin de l'école et a gâté les élèves : livres, jeux éducatifs pour toutes les classes.

Ce deuxième trimestre, le mois de janvier a été consacré à notre projet théâtre avec Olivier Royer qui est intervenu toute une semaine pour mettre en scène des « Contes d'ici et de là-bas ». Des interventions du CPIE sur l'eau sont programmées pour les CE et GS-CP.

### Deux spécialistes de la motoculture de plaisance et du quad à votre service au Parc d'Activités de Montvert

*Un robot de tonte ? Un quad Yamaha ?*



Dès que l'on franchit le portail de l'entreprise CBM 12, au 955, Allée des Espagnols, le ton est donné : des quads de diverses catégories, utilitaires, sportifs, des plus légers aux plus lourds, à roues ou à chenilles... attendent leurs futurs propriétaires.

A l'intérieur, un showroom spacieux (250 m<sup>2</sup>) et organisé s'offre au regard du visiteur ; tondeuses, débroussailluses, motobineuses,... de tous types et toutes marques rivalisent. Un espace est réservé au matériel électroportatif et un autre aux consommables et accessoires divers. Quant aux coulisses du bâtiment (180 m<sup>2</sup>), elles sont dédiées au S.A.V. (Service Après Vente).

Cette S.A.R.L. vient tout juste d'être créée par Benjamin Ginetet et Cédric Bousquet, deux jeunes entrepreneurs déjà pourvus d'une dizaine d'années d'expérience en tant que mécanicien et vendeur.

Le parc d'Activité de Montvert ? un choix purement stratégique au regard de sa situation en bordure du futur échangeur de la 2x2 voies et de la concentration d'entreprises à dominante agricole.

Au service des particuliers comme des professionnels, les deux associés proposent d'accompagner le client depuis le choix de l'outil qui lui sera le mieux adapté jusqu'à son entretien et son dépannage rapide en passant par la livraison à domicile. Ils assurent aussi les réparations de toutes marques...

Concessionnaire Yamaha pour les quads et adhérent au groupement Vert Loisirs pour la motoculture, le duo a pour objectif premier de se mettre à l'entière disposition du client. Il vous accueille du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**Contacts : Tél : 05.65.58.74.91 - Mail : cbm12@orange.fr**  
**Visitez leur site : www.cbm12.com**

**Venez découvrir toute la gamme de produits lors des journées Portes Ouvertes le SAMEDI 25 MARS**

### FOOT LE PLÔ : 11



**11** c'est le nombre de joueurs d'une équipe de foot, c'est aussi le nombre d'années d'existence du club de foot, Le Plô 2005. Voilà déjà 11 ans que le terrain du Plô est rythmé certains dimanches par des bruits de ballon et des encouragements de supporters.

Cette année, le club est présidé par Philippe Gazagnadou joueur et salarié de Banquiz, partenaire du club. A cette occasion, nous tenons à remercier Patrick Saurel, directeur de Banquiz, pour sa confiance témoignée lors de la remise d'un nouveau jeu de maillots.

Le club est toujours en promotion de première division et encore en lice en coupe d'Aveyron (compétition phare pour un club comme le nôtre). 24 licenciés seniors, quatre dirigeants et un arbitre officiel (la touche féminine du club, Andréa Bigot) composent notre club. La devise du club reste la même depuis sa création : prendre du plaisir sur un terrain de foot, respecter ses partenaires, ses adversaires, ses dirigeants ; l'objectif étant d'amener une animation supplémentaire à notre commune.

Le fait marquant dans l'histoire du club reste la victoire en coupe des techniciens des sports collectifs, saison 2013-2014, gageons que les joueurs feront le maximum pour apporter de nouveaux trophées dans les années à venir.

Le club est ouvert à tout le monde (nouveaux joueurs ou dirigeants) alors n'hésitez pas à prendre contact au 06 09 98 49 55.

### MAGRIN : LE SPORT QUILLES EN DEUIL



Les quilles de huit et le Sport quilles Magrin-Parlan sont, une nouvelle fois, endeuillés. Après la disparition d'Hubert, en début d'année, c'est une autre figure du Sport Quilles qui nous a quittés en la personne de Francis. Celui qui, dans les années 60, avait contribué, avec une poignée de passionnés, à structurer les quilles, en tant que dirigeant du Comité aveyronnais, puis de la section jusqu'en 1976, s'est éteint au terme d'une vie bien

remplie au service de ce sport qu'il a tant souhaité transmettre et promouvoir.

Le nom de Francis Enjalbert est indissociable de l'histoire de notre sport, pour lequel il a d'abord œuvré comme dirigeant, puis comme arbitre, enfin comme éducateur. Qui ne se souvient, parmi ceux qui l'ont côtoyé, de son engagement pour les jeunes, auxquels il a consacré de nombreuses heures pour l'encadrement dès le début des années 80. Toute une génération jusqu'en 1997, aura bénéficié de ses conseils, mais aussi et surtout de sa bienveillance et de sa générosité, aussi bien en temps qu'en accompagnement. Il a assuré également la marche du club, en occupant le poste de secrétaire de sa création, en 1963 jusqu'en 1997, date à laquelle il a souhaité prendre du recul. Ceux qui l'ont connu comme professeur au Lycée Foch se souviennent encore de l'ouverture de ses cours, le lundi, où la conversation dérivait systématiquement sur les commentaires, parfois épiques, des résultats des quilles de la veille. Ainsi était Francis, passionné à la fois par le jeu et par l'authenticité de ses pratiquants. Ce n'est pas un hasard si le terrain de Magrin porte son nom et si la Fédération Française de bowling et de sport de quilles lui a décerné sa médaille d'or. Adieu Francis, la trace et l'exemple que tu nous as laissés ne s'estomperont pas.

## Vie Associative

### Dernière séance de l'année au club de gym

Chaque fin d'année, une animation particulière est proposée aux adhérents du club de gym Ceignac/Magrin. Celle-ci a eu lieu le lundi 19 décembre à la salle polyvalente de Ceignac.



C'est en tenue de Père et Mère Noël que nous avons découvert l'Interval Training sous la houlette d'Isabelle.

Il s'agit d'une méthode d'entraînement basée sur la répétition d'exercices intenses entrecoupés de périodes de repos ou d'exercices d'intensité plus modérée.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié avant la « trêve » de Noël. Excellente séance pour brûler les graisses !!!

## LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE DE L'A.D.M.R.



L'ADMR Brienne et Vaur est une association locale qui fait partie du 1<sup>er</sup> réseau français des services à la personne. Située à La Primaube, elle est composée d'un S.S.I.A.D. qui est un Service de Soins Infirmiers et d'un Service d'Aide à Domicile (S.A.D.), dynamique et innovant composé de professionnels. Le S.A.D. conseille et propose des interventions adaptées à tous, en fonction de leurs besoins : aide à la personne, accompagnement transport, garde de jour, aide au niveau des travaux ménagers, aide aux familles et depuis peu, formule innovante, service de garde d'enfant. Le coût de ces services peut être pris en charge par les pouvoirs publics et les organismes sociaux, par une réduction d'impôts ou un crédit d'impôt par exemple. Chèque emploi service universel accepté. Pour tout renseignement contacter l'association :

### ASSOCIATION LOCALE ADMR DE BRIENNE ET VIAUR

18 place du Ségala – 12450 LA PRIMAUBE  
Tél : 05 65 42 71 98  
laprimaube@fedes12.admr

## Le bureau du Comité d'Animation de Magrin

Le Comité d'Animation de Magrin vous remercie d'être venus si nombreux aux manifestations de l'année 2016, durant laquelle tout s'est bien déroulé avec une météo bienveillante. Un nouveau bureau a été constitué : les co-présidents Manu Rey et Pierre Truel, sont épaulés dans leur mission par Audrey Petit et Céline Cayron au secrétariat, Christine Enjalbert à la trésorerie et Clément Delagnes-Saint Jean à la communication. La fête estivale aura lieu le week-end des **8 et 9 juillet** ; nous vous y attendons nombreux !

## Bébés du Pérou : la famille s'agrandit !

Association P.B.A.S. en faveur des bébés du Pérou



Rentrée récemment de Trujillo (Pérou) où se trouve la petite crèche que nous avons créée et dont nous avons entièrement la charge, la présidente de l'association « pour les bébés du Pérou » Isabelle Le Moal, a communiqué aux adhérents et sympathisants sa satisfaction quant au fonctionnement sur place de notre petite O.N.G. (Organisation Non Gouvernementale).

Nous avons pu accueillir cette année 12 bébés et avons des demandes pour un total de 17 qui seront admis en mars (début de la nouvelle année scolaire au Pérou). Les conditions de l'accueil restent les mêmes : les activités éducatives et pédagogiques sont assurées par une institutrice petite enfance et une aide maternelle. Le petit déjeuner et la collation sont maintenus malgré le nombre croissant de petits bénéficiaires. Les mamans fréquentent avec assiduité les journées de formation assurées mensuellement par une psychologue bénévole.

On peut constater que si les réticences de mamans pour laisser leurs tout-petits à la crèche ont été difficiles à vaincre au début, elles ont complètement disparu et les enfants retrouvent avec plaisir leurs petits copains et les maîtresses chaque matin.

Par ailleurs, nous allons pouvoir bénéficier d'une nouvelle salle qui sera exclusivement réservée à nos petits protégés. Des fonds ont été envoyés pour pourvoir à son aménagement ainsi que pour équiper les toilettes de chasses d'eau.

L'association remercie chaleureusement les personnes de la commune impliquées dans ce modeste projet et vous **invite le samedi 25 février, à Magrin, au repas dansant au bénéfice de l'association.**

**Réservations au 05 65 71 46 30**

## Une longue et chaude nuit de la Saint-Sylvestre

Pour ce millésime 2016, le comité d'animation de Ceignac, présidé par Jean-François Boyer, et parfaitement rodé pour ce genre de manifestation, proposait une nouvelle fois de terminer l'année en beauté dans la salle des fêtes aux décors raffinés, avec des tables magnifiquement décorées. Une féerie de guirlandes et de lumières.

Les 400 convives ont apprécié l'excellent menu et fait le plein de saveurs qui ont surpris leurs papilles. L'excellent orchestre Frédéric Vernhet avec sa chanteuse Murielle et ses danseuses Jennifer et Isabelle, a justifié sa réputation et a donné le ton à la soirée dès l'apéritif terminé. L'enchaînement de danses variées a permis d'atteindre, sans coup férir, les douze coups de minuit qui ont été égrenés en chœur.

Les participants étaient unanimes pour reconnaître que cette nuit de la Saint-Sylvestre avait tenu toutes ses promesses. Mais que de travail pour une nuit, dont la réussite représente la plus belle récompense pour les organisateurs bénévoles.



**Donnez libre cours  
à votre imagination pour  
créer un jardin féérique !**

La  
16<sup>e</sup> édition de  
la fête des plantes de  
Calmont se tiendra les  
3 et 4 juin prochains, week-end  
de la Pentecôte.

Retenez dès maintenant la date !  
Cette année nous avons choisi le Jardin  
féérique et imaginaire... Laissez exprimer  
votre créativité (compositions, poèmes,  
dessins ou tableaux...) pour venir agrémenter  
et animer le village. Vos créations pourront  
être déposées à la mairie. Elles seront ensuite  
exposées lors de la manifestation,  
puis à la médiathèque.

Enfin, toute personne volontaire pour nous  
aider est la bienvenue, l'équipe  
organisatrice a besoin de vous  
pour maintenir cette fête!

Pour tout renseignement vous pouvez  
contacter Christian Mulato  
(06 70 85 39 95) ou Hélène  
Stephan (06 75 38 66 52).  
Un grand merci par  
avance.

## L'Association Chat Libre 12 active à Calmont

L'association Chat libre 12 a œuvré cette année sur de nombreuses communes et notamment à Calmont. Le but de l'association est de prêter main forte aux municipalités dans leur gestion de la population féline. Chaque année de nombreux chats errants engendrent des portées non désirées, c'est pourquoi la stérilisation est la seule solution. Emeline et une super équipe de bénévoles se proposent donc de trapper (piéger) les chats errants et de les relâcher sur leur lieu de vie après l'opération comme le veut le code rural. Elles encouragent également les particuliers à stériliser leurs animaux : trop de chatons engorgent les refuges et associations en été et tous ne trouvent pas de famille aimante pour la vie. L'association Chat libre 12 organise régulièrement des événements (quine, vide dressing, marchés...) que vous pouvez retrouver sur la page Facebook : Chat libre 12. Les dons et les bénévoles sont évidemment les bienvenus.

**Plus d'infos : chatlibre12@gmail.fr**

**ou par téléphone : 06.33.96.71.41 ou 06.22.58.13.63**



## Commune de CALMONT

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

### 23 Naissances

19 janvier	Maëlyne DUCROS, La Planquette - Ceignac
30 janvier	Adèle JAMMES, 8, Impasse du Hêtre - Ceignac
31 janvier	Esteban TALOBRE DELSOL, rue Longue - Calmont
02 février	Liam SÉVÉRAC, route de Bonnacombe - Magrin
13 février	Apolline BARTHES, Lacassagne
27 février	Ethan JALADEAU, 8, rue des Acacias - Ceignac
27 mars	Maël PALOUS PUECH, Bel Rosier
05 avril	Lenny VINCENT, Le Plô
14 avril	Anaé DA SILVA, 5, Impasse du Hêtre - Ceignac
19 avril	Lanna CABOT, 270, rue de Gardin - Ceignac
21 avril	Lya GOUNY, 175 rue de la Parro à Ceignac
02 mai	Sidonie JULIEN VIDAL, 62, rue de Gardin - Ceignac
10 juin	Louison COLOMB, Chemin de la route des Bois - Magrin
12 juin	Lola COURNUT, Puech Blanc
13 juin	Alicia BESSOLES, Bel Rosier
24 juin	Manon LAQUERBE, Le Couderc - Ceignac
20 juillet	Elio ALBINET, Lacassagne
01 août	Eloïse LAISNÉ BAVARESCO, La Calquière - Ceignac
21 septembre	Agathe SOULIÉ, Milhac
02 octobre	Rubie COUDERC, place de l'Eglise St Amans - Magrin
03 octobre	Léna ALBINET, 210, avenue de la Basilique - Ceignac
18 novembre	Malo GRÉGOIRE, Ségonzac
20 novembre	Léa ENJALBERT, Route des Tourelles - Magrin

### 11 Mariages

30 avril	François SEGUIN et Camille MAGNIETTE
07 mai	Benjamin BONNET et Stéphanie MAUREL
07 mai	Pierre GUILMAULT et Noémie REBOUL
07 mai	Vincent MOULY et Amélie MARQUES
16 juillet	Vincent ASTORG et Lucie BALMES
16 juillet	Victor COCCO et Camille OZELLO-BROCCO
16 juillet	Rémi GARCIA et Sophie BARRIAC
30 juillet	Michael DOS SANTOS et Manon LOUBIERE
30 juillet	Romain JEAN et Marlène TEYSSEDRE
20 août	David ROMIGUIERE et Elodie TRÉBOSC
27 août	Julien CAULET et Virginie AGAR

### 25 Décès

19 janvier	André CAYRON, 91 ans, Ségonzac,
21 janvier	Marcelline VAN HEIRREWEGHE, 81 ans, E.H.P.A.D. « Marie-Immaculée » (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) - Ceignac,
09 février	Yves MURAT, 84 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
18 février	Raymonde REY ép. FUGIT, 80 ans, 94, rue des Frères - Ceignac,
20 février	Hubert BOUTONNET, 70 ans, La Roulie - Magrin,
04 avril	Lucien GALTIER, 87 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
20 mai	Claire RIETHMULLER vve SENE, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
21 mai	Michel ROUZIES, 80 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
26 mai	Jeanne TERRAL veuve VERNHES, 90 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
20 juin	Maria BOULOUYS vve ALAUZET, 92 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
02 juillet	Maurice MAZENC, 75 ans, Les Moulinières,
19 août	Adrienne FAUCHIÉ vve BARRASCOU, 98 ans, E.H.P.A.D. « Marie-Immaculée » - Ceignac,
20 août	Thérèse ALAUZET veuve BERTHUIT, 83 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
21 août	Claude FUGIT, 78 ans, Albespeyres,
28 septembre	Yvonne FLOTTE, 98 ans, E.H.P.A.D. « Marie-Immaculée » - Ceignac,
06 octobre	Denise CARRIÈRE vve TOURNIER, 79 ans, Pinsonnet,
07 octobre	Elise RIVIÈRE vve CORP, 90 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
10 octobre	Louise GASQ vve PUNTEL, 92 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
17 octobre	Robert BRUGIER, 86 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
21 octobre	Raymonde DUBOIS vve GRÉS, 89 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
23 octobre	Serge RAYNAL, 81 ans, Les Espinars,
07 novembre	François TARDEZ-BADIA, 80 ans, E.H.P.A.D. « Marie-Immaculée » - Ceignac,
24 novembre	Francis ENJALBERT, 79 ans, La Roulie - Magrin
02 décembre	Simone BOUDOU vve FABRE, 83 ans, E.H.P.A.D. « Sainte Marthe » - Ceignac,
18 décembre	Arllette OMER ép. ANDRIEU, 77 ans, Zéphir,

A noter également 19 décès de personnes domiciliées hors commune.

## Une autorisation obligatoire de sortie du territoire pour les mineurs

Dans un contexte international marqué par des départs de mineurs français vers des zones de conflits, le Parlement a mis en place un nouveau dispositif (loi N° 2016-731 du 3 juin 2016) effectif depuis le 15 janvier dernier.

Désormais, tout mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni des trois pièces suivantes :

- une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité),
- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**La collecte de  
plastique agricole aura lieu  
le vendredi 7 avril de 10 h à 12 h et  
de 14 h à 16 h 30 au service technique  
à Ségonzac.**

## Un passe-livres à Magrin

Un « passe livres » ou « point partage » de livres et revues vient d'éclorre à Magrin. Il est situé au bas de la place du village sous le couvert de l'ancien puits près de la maison Rech.

C'est un endroit public où vous pouvez déposer des livres ou des revues que d'autres personnes pourront emprunter (gratuitement) sans nécessité d'échange ou de retour.

Si vous possédez des livres, à tout jamais dans un placard, ou bien des revues que vous avez déjà lues, vous pouvez les déposer pour alimenter ce point partage.

*Bonne lecture !*



### Règlement

Aimer lire c'est une passion à partager !!

Empruntez un livre...

Rapportez-le ou non,

Sont acceptés tous les livres, les romans, les essais, les documentaires.

Et aussi les magazines et les revues : les livres pour enfants, les bandes dessinées...

Sont exclues les publicités.

Nous vous invitons à ne déposer que des livres en bon état.

Pour le bon fonctionnement du passe-livres il serait souhaitable que vous n'empruntiez que peu de livres à chaque passage et que chacun pense à alimenter ce passe livres.

Le passe-livres est entièrement gratuit.

## Ma Commune en « zéro phyto »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics (voierie, cimetières, terrains de sport, aires de jeux...), et ce afin de préserver la qualité de l'eau et de l'environnement et protéger la santé de tous.

Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019 !

L'ensemble des pratiques doit donc être repensé à travers la mise en place d'un plan de désherbage. Pour ce faire, la Commune de Calmont, avec 20 autres communes, participe à la réflexion lancée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, accompagné par un bureau d'études spécialisé.

Le « zéro phyto » nécessite pour chacun d'entre nous d'avoir un point de vue différent sur notre cadre de vie.

## Transports scolaires Année scolaire 2017/2018

Votre enfant ou ado va être scolarisé pour la première fois en maternelle, primaire, collège ou lycée à la rentrée de septembre 2017 ?

- N'oubliez pas d'informer le secrétariat de Mairie avant fin février 2017 afin de demander, s'il y a lieu, des arrêts de bus, des modifications, créations ou extensions de circuits.

## Un site de vente en ligne se crée sur Ceignac



La Boutique Aveyronnaise ([www.aveyron.boutique](http://www.aveyron.boutique)) est née à Ceignac, au cœur du Ségala, terre agricole et touristique de l'Aveyron, lors d'un repas gastronomique entre amis.

### Qui sommes nous ?

Aveyronnais « de pure souche », amoureux de notre terre, de notre terroir, il nous tenait à cœur de perpétuer le goût de la gastronomie et de l'artisanat Aveyronnais. La diversité de ces gammes en produits traditionnels et authentiques est portée par la marque « Fabriqué en Aveyron ». L'humain est aussi au cœur de notre démarche. Toute notre logistique est assurée par l'ESAT de Ceignac.

### « Fabriqué en Aveyron »

La marque « fabriqué en Aveyron » est un gage de qualité et la garantie d'un savoir faire aveyronnais. Aujourd'hui près de 300 producteurs aveyronnais sont agréés à la marque « Fabriqué en Aveyron ».

### Une logistique Sociale et Solidaire

Pourquoi un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) effectue notre colisage ?

Nous, fondateurs de La Boutique Aveyronnaise, sommes familialement sensibilisés à l'handicap. C'est donc tout naturellement que l'idée de collaborer avec une structure telle que l'ESAT de Ceignac nous est venue. Notre souhait le plus cher est de mettre en place un partenariat innovant pour répondre à nos besoins de logistique tout en enrichissant le projet professionnel des personnes en situation de handicap.

*N'hésitez pas à découvrir et faire découvrir notre boutique en ligne : [www.aveyron.boutique](http://www.aveyron.boutique)*